

Amnesty International Bénin lance une campagne nationale pour le droit à la santé

Amnesty International Bénin a lancé ce vendredi 20 septembre 2024, une campagne nationale pour promouvoir le droit à la santé pour tous au Bénin. La cérémonie officielle de lancement s'est tenue à Cotonou, en présence d'acteurs du secteur de la santé, de la société civile, des médias et de nombreux autres acteurs. L'initiative, motivée par les nombreuses plaintes recueillies par l'organisation, vise à sensibiliser la population sur leurs droits en matière de santé et à renforcer les mécanismes de recours en cas de violations.



Diéudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin

Pour Diéudonné Dagbeto, Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin, la santé est un bien essentiel à la vie

et au bien-être. Un droit fondamental indispensable à l'exercice des autres droits humains. C'est en lançant cette campagne, il espère qu'elle contribuera à assurer une bonne connaissance du droit à la santé au sein des populations et leur donner des informations sur les voies de recours et de dénonciations en cas de manquements. « Notre campagne portera sur la jouissance du droit à santé pour tous y compris les personnes privées de liberté. » a-t-il déclaré.

Soutien remarquable de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé

Représentant, le Président de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé, Habib OUITONA, a exprimé toute la satisfaction de l'ARS de savoir que les engagements pris au cours de l'atelier de mai à Grand-Popo sur la promotion du droit à la santé passe de projet à du concret. Il trouve en cette initiative un appui précieux à sa mission de veiller à la réalisation du droit à la santé pour tous par l'amélioration continue de l'offre et de la qualité des soins. Tout en félicitant Amnesty International Bénin, il a renouvelé le soutien de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé. C'est une action salvatrice qui a pour effet de faire de chaque usager et de chaque communauté, un véritable acteur de sa santé a-t-il laissé entendre.

Les objectifs et les grands axes de la campagne sur l'éducation aux droits à la santé ont été présentés par Éric-Orion BIAO, Coordonnateur Education aux Droits Humains à Amnesty International Bénin. Une campagne nationale qui sera suivie d'un plaidoyer institutionnel. La campagne vise à sensibiliser non seulement les usagers, mais aussi les professionnels de la santé, afin que les droits des patients soient mieux respectés dans les établissements de soins. Sur une durée de 16 mois, cette campagne permettra dans un premier temps de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur les droits à la santé, puis lutter contre les violences obstétricales et gynécologiques et enfin améliorer

les conditions sanitaires en milieu carcéral.



Panel d'échange

La cérémonie de lancement a été suivie d'un panel de discussions sur le thème : « Réalités et défis du droit à la santé au Bénin ». Parmi les intervenants figuraient des experts tels que le Dr Crespin Soglohoun, membre de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé, Mme Célestine AMETEPE, Secrétaire Générale de la Plateforme Nationale des Usagers du Secteur de la Santé (PNUSS), et le Professeur Emmanuel SAMBIENI, consultant principal de l'étude sur l'accès au droit à la santé en milieu urbain et périurbain.

Pour les différents partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes, cette campagne vient à point nommé. Ils ont exprimé leur engagement à s'impliquer dans la campagne pour sensibiliser les populations et les acteurs de la santé à observer les dispositions garantissant le droit de tous à la santé au Bénin.

Rappelons qu'avant de lancer cette campagne, Amnesty

International Bénin avait commandité une étude en 2023 pour évaluer l'accès au droit à la santé en milieu urbain et périurbain. Les résultats de cette étude ont mis en lumière des défaillances notables dans la jouissance de ce droit fondamental, notamment dans les centres de santé. Face à ces constats alarmants, l'organisation entend agir en informant et en mobilisant la population pour défendre ce droit essentiel.

Bien que le Bénin ait adhéré à plusieurs traités et accords garantissant le droit à la santé, sa mise en œuvre effective reste un défi. L'existence de ce droit dans les textes ne suffit pas. Il est impératif que tous les acteurs, y compris les citoyens, se mobilisent pour protéger et promouvoir ce droit.

Megan Valère SOSSOU

Recrutement à la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa convention de subside avec le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle, Reproductive et à l'Information Sanitaire de l'Agence Belge de Développement (ENABEL) au Bénin, la PNUSS recrute pour son bureau de Cotonou :

Un .e (01) Directeur (trice) Exécutif (tive) de la Plateforme à plein temps ;

Un .e (01) Gestionnaire de Base de données à plein temps ;

Un .e (01) Comptable à plein temps.



PLATEFORME NATIONALE
DES UTILISATEURS DES
SERVICES DE SANTE

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 219/02/22/PNUSS/P/BN.

I. CONTEXTE

La Plate-forme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS) est une organisation faîtière régie par la loi 1901 mise en place au Bénin en Mai 2019 et présente actuellement dans treize (13) zones sanitaires émanant des Départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Mono, du Couffo, des Collines, du Borgou et de la Donga. Elle œuvre pour le droit à la santé des populations à travers la gestion des plaintes des usagers des formations sanitaires, les enquêtes de satisfaction, la représentation des populations dans les espaces de redevabilité avec une attention particulière à l'équilibre femmes-hommes, le renforcement de capacités sur les droits à la santé, les actions de dialogue et de plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des services dans les formations sanitaires et la prise en compte des intérêts et besoins spécifiques des femmes et des filles usagers de services de soins.

La mise en place de la PNUSS s'inscrit dans la logique de développer la redevabilité des prestataires et gestionnaires des services et soins de santé envers les citoyennes et citoyens et la promotion de l'exercice du droit à la santé en réponse aux recommandations de la conférence de Dakar (2013) sur le district sanitaire qui, a mis l'accent sur l'autonomisation des individus et des communautés en vue de la prise en compte de leurs attentes pour adapter l'offre de soins. Cette logique répond aussi à la vision de l'Etat béninois qui accorde une grande importance non seulement à la redevabilité sociale comme levier d'amélioration de la gouvernance du système de santé (PNDS 2018-2022), mais aussi à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité, puis à la protection sociale pour toute la population à travers l'ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain).

Du point de vue structuration, la plateforme est organisée en des sections zonales dirigées par un bureau de sept (07) membres et des sections communales dont la gestion incombe à un bureau de cinq (05) membres. Ces différentes sections sont fédérées pour constituer la faîtière dirigée par un Bureau national de sept (07) membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa convention de subside avec le P@SRIS (Programme d'Appui à la Santé Sexuelle Reproductive et à l'Information Sanitaire) de l'Agence Belge de Développement (Enabel) au Bénin, la PNUSS recrute pour son Bureau de Cotonou :

- Un.e (01) Directeur (trice) Exécutif (tive) de la Plateforme à plein temps ;
- Un.e (01) Gestionnaire de Base de données à plein temps ;
- Un.e (01) Comptable à plein temps ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuiss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER

II. ATTRIBUTIONS ET PROFILS REQUIS

A. Directeur Exécutif de la PNUSS

1. *Attributions*

Le Directeur Exécutif est l'interface entre la faïtière et les structures opérationnelles de la PNUSS. Il est responsable devant le Bureau National et les bailleurs de fonds de la gestion administrative, financière et comptable ainsi que de l'exécution des activités de la PNUSS. Il est chargé de la protection du patrimoine de la PNUSS.

Ainsi, sous la Responsabilité du Président du Bureau National de la PNUSS, le/la Directeur (trice) Exécutif (tive) a pour attributions de :

- Représenter la PNUSS auprès des Partenaires et dans les instances et cadres de concertation / redevabilité
- Mettre en œuvre la politique de développement de la PNUSS
- Coordonner l'élaboration et l'exécution des plans de travail annuels et du budget (PTAB) en collaboration avec les présidents des sections zonales pour une meilleure performance de la plateforme ;
- Développer et nouer des partenariats avec les organisations, institutions et associations opérant pour le droit à la santé des populations ou dans des domaines d'interventions complémentaires ;
- Négocier des partenariats directs avec les bailleurs pour le financement de la plateforme ;
- S'informer continuellement sur les appels à projets des partenaires financiers ;
- Elaborer les offres pour la mobilisation des ressources ;
- Mettre en place en collaboration avec le Bureau National, un système performant et efficient d'évaluation et de suivi des programmes développés par la plateforme ;
- Développer et maintenir de bonnes relations entre la PNUSS, ses partenaires ainsi que les acteurs de l'offre de soins aux différents niveaux de la pyramide sanitaire au Bénin ;
- Coordonner de façon efficace et efficiente, les activités du/de la gestionnaire de données et du/de la comptable
- Elaborer les TdR des activités et les soumettre à la validation du Président
- Gérer de façon efficiente les ressources financières, matérielles et humaines de la PNUSS
- Préparer et soumettre au Bureau National et aux partenaires techniques et financiers, les rapports trimestriels et annuels d'activités et financiers ;
- Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Bureau National.

2. *Profils et qualités requis*

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ;
- Etre titulaire d'un BAC + 4 au moins dans les disciplines de sciences sociales (droit, sociologie, assistant social, médiation et facilitation de développement, ...) ou de sciences de la santé publique (santé communautaire, promotion de la santé, épidémiologie, qualicien des services de santé, ...)
- Avoir au moins 35 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans un poste similaire dans une organisation publique ou privée nationale et/ou internationale ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des projets, planification des ressources en santé, en développement de partenariats stratégiques et / ou financiers avec les bailleurs de fonds ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER

- Avoir au moins 3 ans d'expériences dans le domaine de la gestion des bases de données ;
- Avoir au moins 30 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Avoir une bonne maîtrise du langage informatique et de solides connaissances en systèmes d'information ;
- Avoir le réflexe de l'apprentissage de remise en question d'anticipation et d'adaptation aux changements ;
- Être à l'écoute des différents utilisateurs des données pour une adaptation au contexte ;
- Etre disposé (e) à effectuer des missions sur le terrain, à travailler sous pression, en équipe ;
- Être rigoureux, précis, méthodique ;
- La maîtrise de l'anglais technique est un atout ;
- Etre immédiatement disponible.

C. Comptable

1. *Attributions*

Sous la responsabilité directe du Directeur Exécutif de la PNUSS, la personne recrutée assurera la tenue professionnelle de la comptabilité de la PNUSS et certaines tâches spécifiques à définir selon le besoin.

A ce titre, il (elle) aura pour tâches principales de :

- Assurer la tenue des documents comptables, le contrôle des comptes, et la tenue comptable conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA portant droit comptable.
- Assurer le respect à bonnes dates des obligations fiscales et sociales de la structure conformément aux dispositions du Code Général des Impôts et de la Loi des Finances en vigueur ainsi que des Conventions fiscales signées par le Bénin.
- Elaborer le budget annuel et les rapports financiers trimestriels et annuels ;
- Assurer la mise en application des dispositions du manuel de procédures de la PNUSS relatives à l'organisation et à la gestion des ressources financières et matérielles ;
- Accompagner les trésoriers des différentes sections locales dans la mise en place des outils usuels de comptabilité et le suivi-appui-conseil pour la gestion administrative, comptable et financière des ressources allouées par le Bureau National de la PNUSS ;
- Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur Exécutif.

2. *Profil et qualité requis*

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ;
- Avoir au moins 30 ans d'âge au 31 Décembre 2021 ;
- Etre titulaire d'un BAC G2 au moins et/ou d'un BAC + 3 en Sciences économiques / Sciences de gestion ou tout diplôme/formation équivalent(e) ;
- Expérience de travail d'au moins trois (3) ans à un poste similaire dans la tenue de la comptabilité des ONG et Associations ou toutes autres organisations publiques ou privées ;
- Bonne connaissance des systèmes comptables OHADA ;
- Maîtrise parfaite de l'élaboration des états financiers, des états de rapprochement, des budgets et d'autres rapports techniques nécessaires dans le domaine financier ;
- Maîtrise parfaite du logiciel PERFECTO nouvelle version ;

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER



- Maîtrise parfaite de l'outil informatique et d'Internet ;
- Bonne connaissance orale et écrite du Français (la connaissance de l'anglais est un atout)
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Avoir un esprit d'équipe et d'appropriation des objectifs, résultats attendus, stratégies et actions du projet ;
- Etre disposée à effectuer des missions sur le terrain, à travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire
- Avoir fait le département d'assistance comptable dans un cabinet d'expertise comptable est un atout ;
- Connaissance de l'anglais est un atout ;
- Solides expériences en communication ;
- La maîtrise de la tenue de secrétariat est un atout ;
- Etre immédiatement disponible

PS : La non maîtrise du logiciel perfecto, comptabilité est éliminatoire.

III. CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste basé à Cotonou dans le département du Littoral avec déplacement dans les différentes sections décentralisées de la PNUSS
- Contrat à durée déterminée (1 an) à partir de la date de prise de service ;
- Période d'essai : trois (03) mois.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir le dossier comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Plateforme et précisant l'emploi choisi ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ou toute autre pièce tenant lieu ;
- Une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- Une copie légalisée du ou des diplôme (s) requis ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une copie des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution pour les travailleurs indépendants.
- Les noms et adresses de trois (3) personnes de référence à préciser dans le CV.

Le défaut de production ou la falsification des documents ci-avant énumérés entraîne le rejet de la candidature.

BP 188 COME, TEL : 97 12 06 27 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 email : pnuss.benin19@gmail.com
Bureau national sis à Agontikon (Cotonou), Immeuble face Ecole PIGIER



V. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

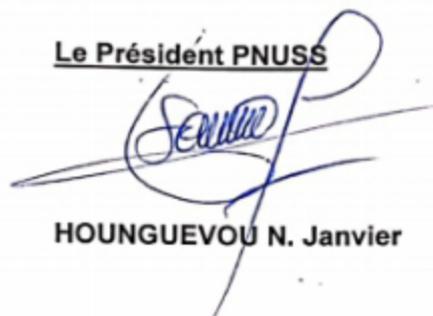
Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement par mail à l'adresse : pnuss.benin19@gmail.com au plus tard le 17 Février 2022.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont appelés à appeler les numéros : 97 12 06 29 / 96 86 90 31 / 97 31 06 33 ou à écrire à l'adresse pnuss.benin19@gmail.com

Fait à Cotonou, le 02 Février 2022

Le Président PNUSS



HOUNGUEVOU N. Janvier

Partagé par Megan Valère SOSSOU

Assemblée Générale Ordinaire à la PNUSS : Janvier HOUNGUEVOU et ses pairs réaffirment leur engagement

Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le

régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire.

Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis.

Cette rencontre qui a connu la participation des délégués venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins

soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré

le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonts baptismaux en Mai 2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration des services sociaux de base.

Chancelle SAKANTO